



Objectif général: Donner des soins globaux bio-psychosociaux préventifs et curatifs aux patients en travaillant en interdisciplinarité, afin de maintenir, d'améliorer ou de rétablir leur santé et leur bien-être social, et leur offrir dans leur quartier des soins de santé de première ligne, accessibles, continus et de qualité.

ACTIVITÉS	TÂCHES
- Effectuer des tâches médicales	<ul style="list-style-type: none">• Assure les consultations dans la maison médicale et effectue des visites à domicile si nécessaire :<ul style="list-style-type: none">- Accueille le patient et ses accompagnateurs et mène avec eux un entretien préliminaire : écoute les plaintes du patient et pose des questions ciblées, interprète et analyse la situation et l'environnement du patient et les signaux non verbaux ;- Fait une anamnèse, réalise un examen clinique du patient et pose un diagnostic, en tenant compte de l'épidémiologie, du profil de risque, et du contexte général du patient ;- Etablit un plan de traitement : prescrit au patient des examens complémentaires, ou un traitement curatif ou préventif et le redirige si nécessaire vers des prestataires et des services d'aide ;- Fixe éventuellement un rendez-vous pour une visite de contrôle avec le patient ;• Réalise la synthèse de toutes les informations biopsychosociales recueillies auprès du patient et des intervenants de santé ;• Exécute des actes médico-techniques comme par exemple la réalisation d'un frottis ou des interventions de petite chirurgie ;• Assume la responsabilité des décisions (par ex. internement, euthanasie, etc.) et des constats (par ex. certificat de décès, constat de coups et blessures, etc.) médico-légaux ;• Contacte les patients afin d'assurer leur suivi (par ex. un patient qui n'est pas venu pour une consultation) et communique des informations téléphoniques concernant le traitement ou la médication ;• Participe au service de garde local ;
- Accompagner et informer les patients	<ul style="list-style-type: none">• Informe et conseille les patients au sujet du traitement et des mesures de prévention : discute si besoin de la manière dont les patients peuvent adapter leur style de vie (alimentation saine, activité physique, etc.), les motive et stimule leur autonomie dans le respect de leurs choix ;• Convoque les patients pour des examens ou des traitements préventifs (par ex. vaccin contre la grippe, DMG+, etc.) ;• Agit en tant que personne de confiance, entre autres d'un point de vue éthique et philosophique, conseille les patients et le soutient dans la prise de décisions qui peuvent être déterminantes pour sa vie, accompagne les patients durant la dernière phase d'existence et la planification de leur fin de vie ;• Coordonne les soins autour des patients et est responsable de leur renvoi vers des prestataires et des services d'aide (soins infirmiers à domicile, kinésithérapeutes, assistants sociaux, etc.) ;<ul style="list-style-type: none">- Contacte les services concernés par lettre ou par téléphone, se concerta avec eux au sujet des patients et suit éventuellement les contacts entre les patients et les services d'aide ;- Informe les patients et leurs accompagnateurs au sujet des possibilités d'assistance sociale, de soins médicaux spécialisés, etc. ;
- Assurer la continuité et la qualité des soins interdisciplinaires	<ul style="list-style-type: none">• Participe à la concertation des médecins et à l'intervention : discute des cas, prend des mesures organisationnelles, partage des informations ou des mises à jour sur des thèmes spécifiques et échange du feedback au sujet du fonctionnement des médecins ;• Se concerta de manière systématique avec les employés accueil et les autres prestataires de soins et participe aux réunions d'équipe et aux réunions interdisciplinaires afin de favoriser la continuité des traitements et le bon fonctionnement de la maison médicale ;• Participe aux projets relatifs à la promotion de la santé et à la prévention dans une perspective de santé communautaire : participe à la mise en place des campagnes et stimule les patients à participer aux projets ;• Prend part à des groupes de travail sur des thèmes spécifiques comme l'offre de soins ou le fonctionnement de la maison médicale ;
- Effectuer des tâches administratives liées aux patients	<ul style="list-style-type: none">• Introduit toutes les consultations et les données des patients dans le dossier médical global ;• Ecrit des lettres ou des e-mails à des prestataires de soins externes concernant la redirection des patients ;• Rédige des prescriptions pour des médicaments et des documents administratifs qui relèvent de la responsabilité du médecin (par ex. dossiers médicaux circonstanciés, attestations médicales et certificats médicaux ou attestations pour les mutualités) ;• Rédige des feuilles de prestation et des prescriptions pour des actes délégués (podologie, kinésithérapie ...);



- Autres activités

- Suit les recyclages professionnels (en ce compris l'accréditation) et se tient au courant des évolutions en la matière ;
- Donne des formations internes ;
- Répond de la formation des médecins généralistes en formation professionnelle ;
- Participe aux tâches logistiques : garde le cabinet médical en ordre.



CRITÈRES

Connaissance et savoir-faire

- Formation conforme aux exigences légales d'application pour l'exercice de la fonction;
- Connaissance approfondie et utilisation de la médecine basée sur les faits (EBM) ;
- A une connaissance approfondie du réseau social du quartier ;
- A une connaissance approfondie de l'influence des déterminants socioéconomiques environnementaux sur la santé ;
- Possède des aptitudes en organisation et en planification;

- Période de familiarisation: 1 - 3 ans

Gestion d'équipe

- Gestion d'équipe non hiérarchique :
 - Délègue les tâches aux collaborateurs au sein du centre (infirmiers, kinésithérapeutes, employés accueil, ...);
 - Anime des groupes de travail ou des réunions ;
- Répond de la formation des médecins généralistes en formation professionnelle;

Communication

- Possède des aptitudes à l'écoute et sait faire preuve d'empathie envers la situation du patient en tenant compte des barrières culturelles, sociales et linguistiques ;
- Explique le diagnostic et le traitement au patient ;
- Discute des mesures de prévention avec le patient et le motive à adapter son style de vie ;
- Echange de l'information avec les employés accueil et les autres prestataires de soins ;
- Entretient des contacts avec des services d'aide externes ou des institutions de soins et des spécialistes ;
- Discute de l'état des patients avec les autres médecins et prend part à la concertation interdisciplinaire ;

Résolution de problèmes

- Analyse la situation du patient, l'interroge et prête aussi attention aux signaux non verbaux pour en arriver à un diagnostic ;
- Conseille le patient dans la prise de décisions qui peuvent être déterminantes pour sa vie, accompagne le patient durant la dernière phase d'existence et planification de sa fin de vie;
- Est attentif aux situations précaires (par ex. les problèmes psychiatriques ou de négligence) et réagit: oriente le patient vers un prestataire ou un service d'aide, prend contact, en cas de situations urgentes ou dangereuses, avec les services compétents (par ex. la justice) et signale la problématique au sein du centre ;
- Intervient dans des situations médicales urgentes ;
- Participe à la promotion de la santé et aux projets de la maison médicale, et essaye de sensibiliser les patients ;

Responsabilité

- Juge de l'état de santé et de l'état psychique ou social des patients, pose le diagnostic, détermine le traitement et en assure le suivi ;
- Détermine les priorités et décide des traitements en tenant compte du coût individuel et social ;
- Assume la responsabilité des décisions et constats médico-légaux ;
- Est discret avec les informations confidentielles;

Facteurs d'environnement

- Le travail sur écran (<80 %) est une exigence de la fonction;
- Se trouve régulièrement dans le trafic;
- Contact régulier avec la saleté, les mauvaises odeurs ou la poussière;
- Contact quotidien avec des maladies contagieuses;
- De lourdes charges doivent de temps à autre être déplacées;
- Contact personnel quotidien avec la maladie, la souffrance ou la mort;
- De temps à autre, contact avec des personnes verbalement ou physiquement agressives;



L'IFIC VOUS INVITE A LIRE ATTENTIVEMENT LES INFORMATIONS SUIVANTES :

- O A L'EXCEPTION DES TITRES DE FONCTIONS PROTÉGÉS PAR LA LÉGISLATION, LES TITRES DES FONCTIONS SECTORIELLES SONT STRICTEMENT INDICATIFS, C'EST-À-DIRE QU'ILS SERVENT UNIQUEMENT À FACILITER L'IDENTIFICATION DES FONCTIONS AU SEIN DE L'ÉVENTAIL SECTORIEL (GRÂCE À UN TITRE CHOISI SUR BASE DE L'USAGE MAJORITAIRE CONSTATÉ). CEPENDANT, UN MÊME TITRE DE FONCTION PEUT PARFOIS RECOUVRIR DES RÉALITÉS DIFFÉRENTES SUR LE TERRAIN. DONC, SEUL LE CONTENU (ET NON LE TITRE) DE LA FONCTION PEUT ET DOIT SERVIR DE BASE POUR L'ATTRIBUTION D'UNE FONCTION SECTORIELLE.
- O PAR SOUCIS DE LISIBILITÉ, NOS DESCRIPTIONS DE FONCTIONS SONT RÉDIGÉES AU MASCULIN. CEPENDANT, L'ENSEMBLE DE DESCRIPTIONS DE FONCTIONS S'APPLIQUENT À TOUS LES GENRES (M/F/X).
- O LES ÉLÉMENTS SUIVANTS SONT CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT LA NORME POUR L'EXERCICE DE TOUTES LES FONCTIONS ET NE SONT DONC PAS DÉCRITS/RAPPELÉS AU SEIN DE CHAQUE DESCRIPTION DE FONCTION, SAUF LORSQU'ILS CONSTITUENT UNE PART SPÉCIFIQUE DE L'ACTIVITÉ :
 - **Le respect de la légalité est la norme pour toutes les fonctions, qui doivent s'exercer conformément aux modalités et conditions prévues dans les différentes sources légales, réglementaires ou conventionnelles d'application tant au niveau sectoriel qu'institutionnel (législations, codes, conventions, procédures, protocoles, etc.).**
 - **Le respect de la confidentialité ou du secret professionnel dans l'exercice de la fonction: s'appliquent à tous conformément à la législation relative au contrat de travail (Article 17, 3°, de la loi du 3 juillet 1978)**
 - **La collaboration aux projets et le soutien des collègues font partie de l'exercice normal de toute fonction (ex : entraide ponctuelle, accueil et accompagnement de jobistes ou nouveaux collègues, participation aux réunions d'équipes, etc.)**
 - **La participation à la vie sociale de l'institution fait partie de l'exercice normal de toute fonction (ex: participation à l'organisation d'évènements internes).**
 - **Le maintien des connaissances : les titulaires de la fonction sont amenés tout au long de leur carrière à s'adapter aux évolutions de leur métier (ex : en suivant les formations organisées par l'employeur, en se tenant au courant des évolutions du métier ou en réalisant des recherches documentaires dans leur domaine d'activité). Le niveau de formation requis pour l'exercice d'une fonction sectorielle repris à la rubrique « connaissance et savoir-faire » englobe la formation en tant que telle ainsi que la formation continue légalement obligatoire pour l'exercice de la fonction en question.**